

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE - PLESCOP (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21560158400075

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VANNES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE - PLESCOP (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	62
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	70
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		6367

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	949,95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 045,21
3	Dépenses d'équipement brut / population	743,13
4	Encours de dette / population (2) (3)	37,29
5	DGF / population	163,34
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,25 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,39 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	71,10 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	3,57 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65568
65741
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 307 110,91	8 982 141,56	4 600 522,93	A1 6 275 553,58
Investissement	1 936 771,49	2 355 567,44	(3) 4 600 522,93	A2 5 019 318,88
Fonctionnement	5 370 339,42	6 626 574,12	(4) 0,00	A3 1 256 234,70

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 3 478 585,69	III + IV 1 115 306,00	B1	-2 363 279,69
Investissement	I 3 478 585,69	III 1 115 306,00	B2	-2 363 279,69
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 912 273,89
Investissement	A2 + B2	2 656 039,19
Fonctionnement	A3 + B3	1 256 234,70

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 478 585,69
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		42 647,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		29 092,00
21 Immobilisations corporelles (3)		13 199,10
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		3 393 647,59
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 115 306,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		1 115 306,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS
II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 048 362,21	4 628 661,03
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 478 585,69	1 115 306,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 019 318,88
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	9 526 947,90	10 763 285,91
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 621 166,32	7 621 166,32
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	7 621 166,32	7 621 166,32
	TOTAL DU BUDGET (4)	17 148 114,22	18 384 452,23

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
2022-1	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	23	3 634 513,66
2021-1	ESPACE CULTUREL	23	5 649 338,72
2021-3	MODIFICATION DU PLU	20	100 000,00
2023-1	RENOVATION ECLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX	23	65 450,00
2021-2	SALLE RAQUETTES	23	4 947 642,48
TOTAL			14 396 944,86
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			14 396 944,86

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT					II
					C1

DEPENSES D’INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l’assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	69 500,00	42 647,00	88 657,00	88 657,00	131 304,00
204	Subventions d’équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	84 007,00	29 092,00	122 128,00	122 128,00	151 220,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	477 620,00	13 199,10	391 469,19	391 469,19	404 668,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 856 374,73	3 393 647,59	4 203 182,02	4 203 182,02	7 596 829,61
Total des dépenses d’équipement		5 487 501,73	3 478 585,69	4 805 436,21	4 805 436,21	8 284 021,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	77 500,00	0,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		77 500,00	0,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00
45...	Chapitres d’opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d’investissement		5 565 001,73	3 478 585,69	4 877 036,21	4 877 036,21	8 355 621,90

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 241,80		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des dépenses d’ordre d’investissement		77 202,80		1 171 326,00	1 171 326,00	1 171 326,00

TOTAL	5 642 204,53	3 478 585,69	6 048 362,21	6 048 362,21	9 526 947,90
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D’EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D’INVESTISSEMENT CUMULEES	9 526 947,90
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l’exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d’investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l’annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d’un service public non personnalisé qu’elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d’équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D’INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l’assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d’équipement		100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 241 236,19	0,00	1 256 234,70	1 256 234,70	1 256 234,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	50 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
Total des recettes financières		1 751 236,19	0,00	2 481 234,70	2 481 234,70	2 481 234,70
45...	Chapitres d’opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d’investissement		1 851 332,19	1 115 306,00	3 012 554,70	3 012 554,70	4 127 860,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	859 352,30		1 171 106,33	1 171 106,33	1 171 106,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	243 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des recettes d’ordre d’investissement			1 102 352,30	1 616 106,33	1 616 106,33	1 616 106,33

TOTAL	2 953 684,49	1 115 306,00	4 628 661,03	4 628 661,03	5 743 967,03
+					
R 001 SOLDE D’EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					5 019 318,88
=					
TOTAL DES RECETTES D’INVESTISSEMENT CUMULEES					10 763 285,91

Pour information :

Il s’agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l’excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	444 780,33
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l’exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d’investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l’annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n’est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n’est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d’un service public non personnalisé qu’elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 266 560,00	0,00	1 274 692,00	1 274 692,00	1 274 692,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 272 200,00	0,00	3 341 800,00	3 341 800,00	3 341 800,00
014	Atténuations de produits	117 207,00	0,00	113 532,00	113 532,00	113 532,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	587 054,70	0,00	544 235,99	544 235,99	544 235,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 243 021,70	0,00	5 274 259,99	5 274 259,99	5 274 259,99
66	Charges financières	7 890,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	923 800,00	923 800,00	923 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 260 911,70	0,00	6 210 059,99	6 210 059,99	6 210 059,99

023	Virement à la section d'investissement (4)	859 352,30		1 171 106,33	1 171 106,33	1 171 106,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	243 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 102 352,30		1 411 106,33	1 411 106,33	1 411 106,33

TOTAL	6 363 264,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	7 621 166,32
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 621 166,32
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	77 400,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	629 930,00	0,00	657 520,00	657 520,00	657 520,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	202 491,00	0,00	214 089,00	214 089,00	214 089,00
731	Fiscalité locale	3 852 520,00	0,00	4 161 066,32	4 161 066,32	4 161 066,32
74	Dotations et participations (3)	1 563 362,00	0,00	1 557 265,00	1 557 265,00	1 557 265,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 600,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
Total des recettes de gestion courante		6 331 303,00	0,00	6 647 840,32	6 647 840,32	6 647 840,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 341 303,00	0,00	6 654 840,32	6 654 840,32	6 654 840,32

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00

TOTAL	6 363 264,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	7 621 166,32
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 621 166,32
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	444 780,33
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	7 000,00	7 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 600,00	0,00	71 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	131 304,00	0,00	131 304,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	151 220,00	0,00	151 220,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	404 668,29	210 530,00	615 198,29
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 596 829,61	249 246,00	7 846 075,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	8 355 621,90	1 171 326,00	9 526 947,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 526 947,90

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 274 692,00		1 274 692,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 341 800,00		3 341 800,00
014 Atténuations de produits	113 532,00		113 532,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	544 235,99	0,00	544 235,99
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	5 000,00	0,00	5 000,00
67 Charges spécifiques (9)	923 800,00	0,00	923 800,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	7 000,00	240 000,00	247 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 171 106,33	1 171 106,33
Dépenses de fonctionnement – Total	6 210 059,99	1 411 106,33	7 621 166,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 621 166,32

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 646 626,00	0,00	1 646 626,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	205 000,00	205 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		240 000,00	240 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 171 106,33	1 171 106,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	765 000,00		765 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 871 626,00	1 616 106,33	4 487 732,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	5 019 318,88
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 256 234,70
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 763 285,91
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	52 000,00		52 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	657 520,00		657 520,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		48 226,00	48 226,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	214 089,00		214 089,00
731	Fiscalité locale	4 161 066,32		4 161 066,32
74	Dotations et participations (8)	1 557 265,00		1 557 265,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 900,00	0,00	5 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	918 100,00	918 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	7 000,00	0,00	7 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 654 840,32	966 326,00	7 621 166,32

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 621 166,32
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 642 204,53	3 478 585,69	0,00	6 048 362,21	6 048 362,21	3 552 889,02	2 495 473,19	9 526 947,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 500,00	42 647,00	0,00	88 657,00	88 657,00	18 657,00	70 000,00	131 304,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	84 007,00	29 092,00	0,00	122 128,00	122 128,00	0,00	122 128,00	151 220,00
21	Immobilisations corporelles	477 620,00	13 199,10	0,00	391 469,19	391 469,19	0,00	391 469,19	404 668,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 856 374,73	3 393 647,59	0,00	4 203 182,02	4 203 182,02	3 534 232,02	668 950,00	7 596 829,61
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 487 501,73	3 478 585,69	0,00	4 805 436,21	4 805 436,21	3 552 889,02	1 252 547,19	8 284 021,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	77 500,00	0,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00	71 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		77 500,00	0,00	0,00	71 600,00	71 600,00	0,00	71 600,00	71 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 565 001,73	3 478 585,69	0,00	4 877 036,21	4 877 036,21	3 552 889,02	1 324 147,19	8 355 621,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	21 961,00		966 326,00	966 326,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 241,80		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des dépenses d'ordre		77 202,80		1 171 326,00	1 171 326,00			1 171 326,00	1 171 326,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

9 526 947,90

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					III
					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 712 448,30	1 115 306,00	3 372 426,33	3 372 426,33	4 487 732,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
Total des recettes financières		510 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		610 096,00	1 115 306,00	1 756 320,00	1 756 320,00	2 871 626,00
021	Virement de la section de fonctionnement	859 352,30		1 171 106,33	1 171 106,33	1 171 106,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	243 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des recettes d'ordre		1 102 352,30		1 616 106,33	1 616 106,33	1 616 106,33

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	5 019 318,88
--	--------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 256 234,70
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	10 763 285,91
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 642 204,53	3 478 585,69	0,00	6 048 362,21	6 048 362,21	3 552 889,02	2 495 473,19	9 526 947,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 500,00	42 647,00	0,00	88 657,00	88 657,00	18 657,00	70 000,00	131 304,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	35 000,00	31 343,00		18 657,00	18 657,00	18 657,00	0,00	50 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 500,00	11 304,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	39 304,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	84 007,00	29 092,00	0,00	122 128,00	122 128,00	0,00	122 128,00	151 220,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	29 092,00		38 121,00	38 121,00	0,00	38 121,00	67 213,00
2046	Attributions compensation investissement	84 007,00	0,00		84 007,00	84 007,00	0,00	84 007,00	84 007,00
21	Immobilisations corporelles	477 620,00	13 199,10	0,00	391 469,19	391 469,19	0,00	391 469,19	404 668,29
2111	Terrains nus	323 400,00	5 178,00		305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00	310 178,00
2152	Installations de voirie	18 500,00	5 763,43		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	18 263,43
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	44 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	387,76		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 987,76
21838	Autre matériel informatique	8 810,00	394,10		29 700,00	29 700,00	0,00	29 700,00	30 094,10
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 920,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	340,00		0,00	0,00	0,00	0,00	340,00
2186	Cheptel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 490,00	1 135,81		32 669,19	32 669,19	0,00	32 669,19	33 805,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 856 374,73	3 393 647,59	0,00	4 203 182,02	4 203 182,02	3 534 232,02	668 950,00	7 596 829,61
2313	Constructions	4 398 214,73	3 249 806,62		3 782 182,02	3 782 182,02	3 534 232,02	247 950,00	7 031 988,64
2315	Install., matériel et outill. technique	458 160,00	143 840,97		421 000,00	421 000,00	0,00	421 000,00	564 840,97
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - PLES COP - COMMUNE - PLES COP - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 487 501,73	3 478 585,69		0,00	4 805 436,21	4 805 436,21	3 552 889,02	1 252 547,19	8 284 021,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	77 500,00	0,00		71 600,00	71 600,00		71 600,00	71 600,00
1641	Emprunts en euros	58 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00		52 000,00	52 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	19 500,00	0,00		19 600,00	19 600,00		19 600,00	19 600,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	77 500,00	0,00		0,00	71 600,00	71 600,00	0,00	71 600,00	71 600,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 565 001,73	3 478 585,69		0,00	4 877 036,21	4 877 036,21	3 552 889,02	1 324 147,19	8 355 621,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	21 961,00			966 326,00	966 326,00		966 326,00	966 326,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 145,00			711 550,00	711 550,00		711 550,00	711 550,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	445,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			704 550,00	704 550,00		704 550,00	704 550,00
281321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	19 816,00			254 776,00	254 776,00		254 776,00	254 776,00
2111	Terrains nus	0,00			206 550,00	206 550,00		206 550,00	206 550,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00			3 980,00	3 980,00		3 980,00	3 980,00
2313	<i>Constructions</i>	14 356,00			38 366,00	38 366,00		38 366,00	38 366,00
2315	<i>Install., matériel et outill. technique</i>	5 460,00			5 880,00	5 880,00		5 880,00	5 880,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	55 241,80			205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
2041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	55 241,80			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	<i>Install., matériel et outill. technique</i>	0,00			205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		77 202,80			1 171 326,00	1 171 326,00		1 171 326,00	1 171 326,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 712 448,30	1 115 306,00	3 372 426,33	3 372 426,33	4 487 732,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	23 135,00	0,00	0,00	23 135,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	2 480,00	2 480,00	2 480,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	23 520,00	-8 320,00	-8 320,00	15 200,00
1322	Subv. non transf. Régions	77 324,00	77 324,00	150 000,00	150 000,00	227 324,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	300 000,00	3 400,00	3 400,00	303 400,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 772,00	3 771,00	350 000,00	350 000,00	353 771,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	17 000,00	30 000,00	33 760,00	33 760,00	63 760,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	347 806,00	0,00	0,00	347 806,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	309 750,00	0,00	0,00	309 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 096,00	1 115 306,00	531 320,00	531 320,00	1 646 626,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
10222	FCTVA	230 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	230 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
Total des recettes financières		510 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		610 096,00	1 115 306,00	1 756 320,00	1 756 320,00	2 871 626,00
021	Virement de la section de fonctionnement	859 352,30		1 171 106,33	1 171 106,33	1 171 106,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	243 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281821	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28186	<i>Cheptel</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	243 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
21534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	0,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des recettes d'ordre		1 102 352,30		1 616 106,33	1 616 106,33	1 616 106,33

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								III B
--	--	--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 363 264,00	0,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32
011	Charges à caractère général (3)	1 266 560,00	0,00	0,00	1 274 692,00	1 274 692,00	0,00	1 274 692,00	1 274 692,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 272 200,00	0,00		3 341 800,00	3 341 800,00		3 341 800,00	3 341 800,00
014	Atténuations de produits	117 207,00	0,00		113 532,00	113 532,00		113 532,00	113 532,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	587 054,70	0,00	0,00	544 235,99	544 235,99	0,00	544 235,99	544 235,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 243 021,70	0,00	0,00	5 274 259,99	5 274 259,99	0,00	5 274 259,99	5 274 259,99
66	Charges financières	7 890,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		923 800,00	923 800,00		923 800,00	923 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	17 890,00	0,00	0,00	935 800,00	935 800,00		935 800,00	935 800,00
	Total des dépenses réelles	5 260 911,70	0,00	0,00	6 210 059,99	6 210 059,99	0,00	6 210 059,99	6 210 059,99
023	Virement à la section d'investissement	859 352,30			1 171 106,33	1 171 106,33		1 171 106,33	1 171 106,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	243 000,00			240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 102 352,30			1 411 106,33	1 411 106,33		1 411 106,33	1 411 106,33

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 621 166,32
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 363 264,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	7 621 166,32
013	Atténuations de charges (2)	77 400,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	629 930,00	0,00	657 520,00	657 520,00	657 520,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	202 491,00	0,00	214 089,00	214 089,00	214 089,00
731	Fiscalité locale	3 852 520,00	0,00	4 161 066,32	4 161 066,32	4 161 066,32
74	Dotations et participations (2)	1 563 362,00	0,00	1 557 265,00	1 557 265,00	1 557 265,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 600,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
Total des recettes de gestion des services		6 331 303,00	0,00	6 647 840,32	6 647 840,32	6 647 840,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	10 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes réelles		6 341 303,00	0,00	6 654 840,32	6 654 840,32	6 654 840,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 621 166,32
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III B1
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 363 264,00	0,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32
011	Charges à caractère général (4)	1 266 560,00	0,00	0,00	1 274 692,00	1 274 692,00	0,00	1 274 692,00	1 274 692,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	11 650,00	0,00		37 400,00	37 400,00	0,00	37 400,00	37 400,00
60611	Eau et assainissement	20 550,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60612	Energie - Electricité	118 600,00	0,00		115 200,00	115 200,00	0,00	115 200,00	115 200,00
60621	Combustibles	83 000,00	0,00		85 800,00	85 800,00	0,00	85 800,00	85 800,00
60622	Carburants	15 200,00	0,00		18 250,00	18 250,00	0,00	18 250,00	18 250,00
60623	Alimentation	134 100,00	0,00		169 630,00	169 630,00	0,00	169 630,00	169 630,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 990,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	30 500,00	0,00		28 400,00	28 400,00	0,00	28 400,00	28 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	83 510,00	0,00		75 460,00	75 460,00	0,00	75 460,00	75 460,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 900,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		3 720,00	3 720,00	0,00	3 720,00	3 720,00
6067	Fournitures scolaires	13 074,00	0,00		13 448,00	13 448,00	0,00	13 448,00	13 448,00
611	Contrats de prestations de services	132 500,00	0,00		135 800,00	135 800,00	0,00	135 800,00	135 800,00
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61228	Autres	6 000,00	0,00		5 830,00	5 830,00	0,00	5 830,00	5 830,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	30 180,00	0,00		24 730,00	24 730,00	0,00	24 730,00	24 730,00
61521	Entretien terrains	28 650,00	0,00		30 250,00	30 250,00	0,00	30 250,00	30 250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 500,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 700,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	27 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 800,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6156	Maintenance	94 770,00	0,00		96 070,00	96 070,00	0,00	96 070,00	96 070,00
6168	Autres primes d'assurance	21 950,00	0,00		25 300,00	25 300,00	0,00	25 300,00	25 300,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	9 870,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 580,00	0,00		23 400,00	23 400,00	0,00	23 400,00	23 400,00
6188	Autres frais divers	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - PLES COP - COMMUNE - PLES COP - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	9 280,00	0,00		8 450,00	8 450,00	0,00	8 450,00	8 450,00
6228	Divers	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	36 660,00	0,00		12 130,00	12 130,00	0,00	12 130,00	12 130,00
6236	Catalogues et imprimés	24 250,00	0,00		24 240,00	24 240,00	0,00	24 240,00	24 240,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	24 080,00	0,00		23 454,00	23 454,00	0,00	23 454,00	23 454,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 110,00	1 110,00	0,00	1 110,00	1 110,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 892,00	0,00		8 120,00	8 120,00	0,00	8 120,00	8 120,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	114 224,00	0,00		126 400,00	126 400,00	0,00	126 400,00	126 400,00
63512	Taxes foncières	2 300,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 600,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 272 200,00	0,00		3 341 800,00	3 341 800,00		3 341 800,00	3 341 800,00
6218	Autre personnel extérieur	18 200,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00
6331	Versement mobilité	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 200,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 400 000,00	0,00		1 515 000,00	1 515 000,00		1 515 000,00	1 515 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	29 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	5 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	320 000,00	0,00		387 000,00	387 000,00		387 000,00	387 000,00
64131	Rémunérations	368 000,00	0,00		287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	2 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	67 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	19 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	340 000,00	0,00		354 000,00	354 000,00		354 000,00	354 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	455 000,00	0,00		494 000,00	494 000,00		494 000,00	494 000,00

COMMUNE - PLESCOP - COMMUNE - PLESCOP - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 110,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		923 800,00	923 800,00		923 800,00	923 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		923 800,00	923 800,00		923 800,00	923 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		17 890,00	0,00	0,00	935 800,00	935 800,00		935 800,00	935 800,00
Total des dépenses réelles		5 260 911,70	0,00	0,00	6 210 059,99	6 210 059,99	0,00	6 210 059,99	6 210 059,99
023	Virement à la section d'investissement	859 352,30			1 171 106,33	1 171 106,33		1 171 106,33	1 171 106,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	243 000,00			240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	243 000,00			240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 102 352,30			1 411 106,33	1 411 106,33		1 411 106,33	1 411 106,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-1 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 363 264,00	0,00	7 621 166,32	7 621 166,32	7 621 166,32
013	Atténuations de charges (3)	77 400,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	33 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	629 930,00	0,00	657 520,00	657 520,00	657 520,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
70323	Red. occupation dom. public	7 500,00	0,00	10 130,00	10 130,00	10 130,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	46 600,00	0,00	42 800,00	42 800,00	42 800,00
70632	Redevances services à caractère loisir	84 530,00	0,00	69 100,00	69 100,00	69 100,00
7066	Redevances services à caractère social	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	308 000,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
70688	Autres prestations de services	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	132 000,00	0,00	137 250,00	137 250,00	137 250,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	5 400,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	0,00	1 540,00	1 540,00	1 540,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	202 491,00	0,00	214 089,00	214 089,00	214 089,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	202 491,00	0,00	214 089,00	214 089,00	214 089,00
731	Fiscalité locale	3 852 520,00	0,00	4 161 066,32	4 161 066,32	4 161 066,32
73111	Impôts directs locaux	3 435 275,00	0,00	3 733 366,32	3 733 366,32	3 733 366,32
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	117 045,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7318	Autres	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74	Dotations et participations (3)	1 563 362,00	0,00	1 557 265,00	1 557 265,00	1 557 265,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	514 476,00	0,00	516 000,00	516 000,00	516 000,00
741121	DSR des communes	573 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
741127	DNP des communes	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74712	Emplois d'avenir	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	456 425,00	456 425,00	456 425,00
74788	Autres	363 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 486,00	0,00	33 640,00	33 640,00	33 640,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 600,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
752	Revenus des immeubles	4 700,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	900,00	0,00	700,00	700,00	700,00
Total des recettes de gestion des services		6 331 303,00	0,00	6 647 840,32	6 647 840,32	6 647 840,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes réelles		6 341 303,00	0,00	6 654 840,32	6 654 840,32	6 654 840,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00
722	Immobilisations corporelles	19 816,00		48 226,00	48 226,00	48 226,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00		911 100,00	911 100,00	911 100,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 145,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 961,00		966 326,00	966 326,00	966 326,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	525 378,00	1 845 311,55	0,00	2 500,00	62 350,00	1 931 239,66	57 400,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	14 500,00	0,00	0,00	30 000,00	1 500,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	122 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 650,00	27 650,00	0,00	2 500,00	16 400,00	20 669,19	4 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 000,00	1 803 161,55	0,00	0,00	15 950,00	1 909 070,47	41 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 481 234,70	0,00	0,00	0,00	-8 320,00	500 000,00	36 240,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	765 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 716 234,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 320,00	500 000,00	36 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	442 857,00	0,00	0,00	10 000,00		4 877 036,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		71 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 657,00	0,00	0,00	0,00		88 657,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		122 128,00
21	Immobilisations corporelles	3 200,00	0,00	0,00	10 000,00		391 469,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	421 000,00	0,00	0,00	0,00		4 203 182,02
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	3 400,00	0,00	0,00	0,00		3 012 554,70
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		765 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 716 234,70
13	Subventions d’investissement	3 400,00	0,00	0,00	0,00		531 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE - PLES COP - COMMUNE - PLES COP - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	4 751 502,00	279 760,52	0,00	18 650,00	473 913,47	311 590,00	165 840,00	0,00
011	Charges à caractère général	234 970,00	185 030,00	0,00	18 650,00	262 808,00	311 590,00	52 840,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 341 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	113 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125 400,00	94 730,52	0,00	0,00	211 105,47	0,00	113 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	923 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 536 665,32	11 000,00	0,00	0,00	223 100,00	545 525,00	338 550,00	0,00
013	Atténuations de charges	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 670,00	6 000,00	0,00	0,00	223 100,00	190 900,00	223 850,00	0,00
73	Impôts et taxes	214 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 161 066,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 088 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 625,00	114 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	193 704,00	2 100,00	13 000,00	0,00		6 210 059,99
011	Charges à caractère général	0,00	193 704,00	2 100,00	13 000,00	0,00		1 274 692,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 341 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		113 532,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		544 235,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		923 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 654 840,32
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		52 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		657 520,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		214 089,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 161 066,32
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 557 265,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00									
36932236822	CREDIT AGRICOLE VANNES	24/12/2005	25/10/2005	25/10/2005	100 000,00	F		3,740	0,000	M	C		A-1	
36932236822	CREDIT AGRICOLE VANNES	24/12/2004	25/10/2005	25/10/2005	400 000,00	F		3,740	0,000	M	C		A-1	
MIN237432EUR	DEXIA CREDIT LOCAL SA	22/12/2005	01/03/2007	01/03/2007	500 000,00	F		3,760	0,000	A	P		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE - PLES COP - COMMUNE - PLES COP - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					225 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					225 000,00									
2015191 PESO94	CAF DU MORBIHAN MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	08/09/2015 20/07/2004	08/06/2018 26/11/2006	08/06/2018 26/11/2006	150 000,00 75 000,00	F F		0,000 2,750	0,000 0,000		A A	P P		A-1 A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 225 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		148 449,05					50 993,46	5 187,93	0,00	3 053,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		148 449,05					50 993,46	5 187,93	0,00	3 053,61
36932236822		0,00	A-1	4 166,39	0,00	F		0,000	4 166,39	77,91	0,00	0,00
36932236822		0,00	A-1	16 667,20	0,00	F		0,000	16 667,20	311,68	0,00	0,00
MIN237432EUR		0,00	A-1	127 615,46	3,00	F		0,000	30 159,87	4 798,34	0,00	3 053,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		88 999,38					19 540,39	384,98	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		88 999,38					19 540,39	384,98	0,00	0,00
2015191		0,00	A-1	75 000,00	4,00	F		0,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00
PESO94		0,00	A-1	13 999,38	2,00	F		0,000	4 540,39	384,98	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - PLES COP - COMMUNE - PLES COP - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		237 448,43					70 533,85	5 572,91	0,00	3 053,61	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						IV
						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	237 448,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	IV B1.7
--	--------------------------

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	29/11/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Agencement de bâtiments, installations électriques et téléphonies	15
L	Appareils de levage, ascenseurs	20
L	Autres agencements, et aménagements de terrains	15
L	Batiments légers, abris	10
L	Brevets concessions et droits similaires, licence et valeurs similaires	0
L	Camions et véhicules industriels	4
L	Cheptel	1
L	Coffre fort	20
L	Equipement de cuisine	10
L	Equipement de garages et ateliers	10
L	Equipements sportifs	10
L	Etudes d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5
L	Frais d'études NON suivis de travaux	2
L	Immeubles de rapport	20
L	Installations de voirie	20
L	Installations et appareils de chauffage	10
L	Logiciels	2
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5
L	Matériel informatique (ordinateurs, imprimantes....)	2
L	Matériel classique (lampes, ventilateurs, perceuse etc...)	6
L	Plantations	15
L	Subventions d'investissement transférées en fonctionnement (biens amortissables)	0
L	Voitures	5
L	Equipements de faible valeur inférieur à 500 euros hors taxes	1
L	Matériel et outillage	3

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	IV B6
--	------------------------

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES														IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN														B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					17 736 890,35	7 668 959,49										296 182,56	627 402,00	
OGEC MIXTE PLESCOP	2015	P	PROLIANS CMB SAS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	PROLIANS	700 000,00	465 114,75	10,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		11 428,75	37 106,09
OPC HLM	2015	P		CMB SAS	35 000,00	15 253,90	6,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		244,06	2 649,27
OPC HLM	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	60 000,00	33 535,63	7,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		452,73	3 997,87
OPD HLM	1990	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	348 833,84	36 886,04	1,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 021,74	18 212,30
OPD HLM	1993	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	60 400,00	12 164,67	4,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		609,28	1 735,21
OPD HLM	2001	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 077 763,00	531 153,71	9,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		20 183,84	42 696,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPD HLM	1997	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	6 313 646,62	1 183 962,47	5,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		56 830,20	197 322,18
OPD HLM	2001	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	4 188 358,00	2 149 698,32	9,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		92 437,03	168 574,36
OPD HLM	2006	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 077 889,00	747 993,59	17,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		25 805,78	28 553,35
OPD HLM	2006	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	151 090,00	132 295,56	32,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		4 564,20	1 780,89
OPD HLM	2007	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	242 718,00	224 815,17	33,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		9 092,03	2 259,52
OPD HLM	2006	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	242 718,00	161 143,14	17,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		5 076,01	6 557,27
OPD HLM	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 083 855,34	738 917,42	18,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		25 123,19	28 307,37
OPD HLM	1998	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	500 764,53	109 556,03	6,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		4 710,91	15 650,37
OPD HLM	1998	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	104 356,69	37 130,55	6,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 410,96	4 639,97
OPH DU MORBIHAN	2020	P	PLA 88 03 PLA FONGIBLE AVEC PREFINANCEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	242 497,33	148 968,53	14,00	A	V		0,000	V		0,000	A-1		8 877,84	28 960,31
VANNES GOLFE HABITAT	2012	P		CREDIT AGRICOLE VANNES CIL ATLANTIQUE	1 246 000,00	915 970,01	18,00	M	F		0,000	F		0,000	A-1		28 070,01	35 958,75
VANNES GOLFE HABITAT	2008	C			61 000,00	24 400,00	9,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		244,00	2 440,00
TOTAL GENERAL					17 736 890,35	7 668 959,49										296 182,56	627 402,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV B7.4
--	--------------------------

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					IV B8
---	--	--	--	--	----------

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					86 710,52
65748	DCM 23-04-04-14	OPEN	ENTENTE SPORTIVE PLES COP MEUCON TENNIS	Association	500,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE PLES COP MEUCON TENNIS	Association	1 488,00
65748	DCM 23-04-04-11		Plescop Autour du Monde	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		JAZZ O'CAMELIAS	Association	200,00
65748	DCM 23-04-04-11		AMER'ZO	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		SCRABBLE AND CO	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		RADIO BRO GWENED	Association	100,00
65748	DCM 23-04-04-11		PLESCOP COUNTRY DANSE	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11	SUBVENTION DE BASE	POT'ART	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	POT'ART	Association	1 000,00
65748			FAMILLES RURALES	Association	2 860,00
65748	DCM 23-04-04-11		CHORALE HARMONIE	Association	330,00
65748	DCM 23-04-04-11		CREATECH	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		AMIS DE LA CHAPELLE DE SAINT HAMON	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		ART FLORAL PLES COP	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11	ACCOMPAGNEMENT GROUPE MELTING POT	PLESCOPHONIE	Association	12 160,00
65748	DCM 23-04-04-11	SUBVENTION ROUE WAROCHE	PLESCOPHONIE	Association	384,00
65748	DCM 23-04-04-11		PETRA NEUE	Association	7 000,00
65748	DCM 23-04-04-11	FETE DE LA MUSIQUE	PETRA NEUE	Association	3 850,00
65748	DCM 23-04-04-11	PARTENARIAT	PETRA NEUE	Association	3 580,00
65748	DCM 23-04-04-11		LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LEZURGAN	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		DANSE ET CULTURE BRETONNE	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-11		THEATRE A PLES COP	Association	460,00
65748	DCM 23-04-04-16		COMITE DE JUMELAGE	Association	270,00
65748	DCM 23-04-04-16	REMBOURSEMENT FACTURES	COMITE DE JUMELAGE	Association	713,52
65748	DCM 23-04-04-14		COMITE DES FETES	Association	476,00
65748	DCM 23-04-04-14		AMICALE CYCLO	Association	616,00
65748	DCM 23-04-04-14		PLESCOPAISE	Association	
65748	DCM 23-04-04-14		ES PLES COP HANDBALL	Association	7 627,00
65748	DCM 23-04-04-14		ES PLES COP HANDBALL	Association	6 000,00
65748	DCM 23-04-04-14		AIKIDO	Association	620,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE PLES COP BASKET BALL (ESPBB)	Association	3 950,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	DCM 23-04-04-14		BOULE BRETONNE PLES COPAISE ASSOCIATION SPORTIVE COURSE A PIED ET MARCHE CLUB D UTILISATION ET D EDUCATION CANINE DE PLES COP (CUEC)	Association	262,00
65748	DCM 23-04-04-14		ESPRIT FITNESS ENTENTE SPORTIVE PLES COP FOOTBALL FORM ET FITNESS	Association	828,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE PLES COP GYM ET RANDONNEE JUDO ARTS MARTIAUX PLES COP	Association	1 430,00
65748	DCM 23-04-04-14		FUDO SHIN PLES COP PLES COP PETANQUE LOISIRS	Association	481,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE SAVATE BOXE FRANCAISE	Association	4 855,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE PLES COP DE TENNIS DE TABLE (ESPTT)	Association	336,00
65748	DCM 23-04-04-14		ENTENTE SPORTIVE PLES COP TENNIS DE TABLE UNACITA PLES COP	Association	1 466,00
65748	DCM 23-04-04-13		LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE VANNES	Association	1 060,00
65748	DCM 23-04-04-13		ASSOCIATION DES PORTE DRAPEAUX DU MORBIHAN	Association	828,00
65748	DCM 23-04-04-13		AAPPMA LA GAULE VANNETAISE	Association	683,00
65748	DCM 23-04-04-15		AMICALE DE CHASSE SAINT HUBERT	Association	1 809,00
65748	DCM 23-04-04-15		COURIR MARCHER POUR DONNER	Association	5 824,00
65748	DCM 23-04-04-12		CLUB DU BON TEMPS	Association	500,00
65748	DCM 23-04-04-12		PLESCOP PARTAGE SANS FRONTIERES (PPSF)	Association	380,00
65748	DCM 23-04-04-12		LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	50,00
65748	DCM 23-04-04-12		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	90,00
65748	DCM 23-04-04-12		SECOURS CATHOLIQUE	Association	164,00
65748	DCM 23-04-04-12		LA BANQUE ALIMENTAIRE	Association	100,00
65748	DCM 23-04-04-12		UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	250,00
65748	DCM 23-04-04-12		ASSOCIATION DES CAMELIAS	Association	250,00
65748	DCM 23-04-04-10		AMICALE LAIQUE	Association	150,00
65748	DCM 23-04-04-10		ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DE L ECOLE PRIVEE (APEL)	Association	430,00
		OPEN			350,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	DCM 23-04-04-10		FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE PUBLIC DE PLES COP	Association	200,00
65748		DCM 23-04-04-10	PROJET JEUNES ACTION DE SOLIDARITE SOUTIEN UKRAINE TURQUIE SYRIE	Association	400,00
65748	DCM 23-04-04-12			Association	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	12,80	0,00	12,80
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,89	11,10	31,99	31,79	0,00	31,79
Adjoint technique	C	6,89	7,50	14,39	14,39	0,00	14,39
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,91	4,91	4,91	0,00	4,91
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	2,69	5,69	5,69	0,00	5,69
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	5,09	12,09	11,52	0,00	11,52
Agent social	C	1,00	1,68	2,68	2,61	0,00	2,61
Agent social principal de 2ème classe	C	0,00	0,56	0,56	0,56	0,00	0,56
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	1,00	1,92	2,92	2,42	0,00	2,42
Auxiliaire de Puériculture CS	B	0,00	0,93	0,93	0,93	0,00	0,93
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur princ. jeunes enfants	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs de jeunes enfants de 2nde classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	4,46	9,46	9,26	0,00	9,26
Adjoint d'animation	C	2,00	2,67	4,67	4,67	0,00	4,67
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	1,79	2,79	2,59	0,00	2,59
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		51,89	20,65	72,54	71,37	0,00	71,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1^e : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2^e : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1^e : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2^e : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3^e : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4^e : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5^e : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6^e : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	78 600,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	71 600,00	71 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	52 000,00	52 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	19 600,00	19 600,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	7 000,00	7 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 000,00	7 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	78 600,00	3 478 585,69	0,00	3 557 185,69

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 636 106,33	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	460 000,00	460 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	160 000,00	160 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	2 176 106,33	2 176 106,33
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
281821	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00	0,00
28186	<i>Cheptel</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	240 000,00	240 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	765 000,00	765 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 171 106,33	1 171 106,33

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV

Total ressources propres disponibles	2 636 106,33	1 115 306,00	5 019 318,88	1 256 234,70	10 026 965,91
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	8 392 000,00	9,00	39,73	1,00	3 334 142,00	1,09
TFPNB	104 000,00	6,00	56,02	1,00	58 261,00	1,06
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	396 456,00	1,07	14,11	1,00	55 940,00	1,07
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 23	
Nombre de membres présents : 18	
Nombre de suffrages exprimés : 20	
VOTES :	
Pour : 20	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 29/03/2023	
Présenté par (1), A PLES COP, le 04/04/2023	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A PLES COP, le 04/04/2023	
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).	
CAINJO Sandrine	
CAMENEN Eric	
COMMUN Jérôme	
COULONJOU Cécile	
DANET Bernard	
DANET Nathalie	
FOURRIER Françoise	
GRANDCHAMP Frédéric	
GUIGOURES Honoré	
GUIHO Françoise	
GUILLAS André	
GUILLOTIN Jacqueline	
LE BARON Nolwenn	
LE BODO Laurent	
LE NEILLON Serge	
LE POLOTEC Stéphanie	
LE RAY Pierre	
LE TRIONNAIRE Loïc	
LEMOINE Laurence	
LURON Jean-Louis	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MENARD Christel	
PALIN Keita	
PECCABIN Claudine	
PETIOT Fannie	
STREIFF Stéphane	
XAYASOMBATH Juliette	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.